



Repères étrangers

(1er octobre – 31 décembre 2008)

Pierre Astié, Dominique Breillat, Céline Lageot

DANS **POUVOIRS** 2009/2 n° 129 , PAGES 195 À 213
ÉDITIONS **LE SEUIL**

ISSN 0152-0768

ISBN 2020986748

DOI 10.3917/pouv.129.0195

Date de mise en ligne : 23/03/2009

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://droit.cairn.info/revue-pouvoirs-2009-2-page-195?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Le Seuil.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

PIERRE ASTIÉ
DOMINIQUE BREILLAT
CÉLINE LAGEOT*

REPÈRES ÉTRANGERS

(1^{er} octobre – 31 décembre 2008)

195

ALGÉRIE

Novembre 2008. **Mandat présidentiel.** Le processus est classique. Les constitutions prévoyant une limitation du nombre des mandats présidentiels à deux sont révisées pour permettre des réélections multiples du chef de l'État plutôt que de recourir au tour de passe-passe à la russe. Après le Cameroun, l'Algérie révisé l'article 74 de sa Constitution pour permettre au président Bouteflika, 71 ans, de briguer un troisième mandat. Plutôt que de recourir au référendum, le chef de l'État choisit d'aller vite et sans risque avec la voie parlementaire. Le projet est adopté le 12 novembre par le Parlement par 500 voix contre 21 (les élus du RCD) et 8 abstentions.

Le président Bouteflika est à la tête de l'État depuis le 27 avril 1999.

La révision constitutionnelle réorganise les prérogatives au sein de l'exécutif. La fonction de chef du gouvernement responsable devant l'Assemblée disparaît au profit d'un Premier ministre.

Elle proclame la promotion des droits politiques de la femme.

ALLEMAGNE

1^{er} et 27 octobre 2008. **Bavière.** Le ministre-président de Bavière Günther Beckstein, 65 ans, en fonction depuis le 9 octobre 2007, démissionne suite au revers électoral aux élections au Landtag. Cette démission intervient à la suite de celle du président du parti CSU Erwin Huber. Günther Beckstein était le Premier ministre-président protestant du Land, patrie de Benoît XVI.

Le 27 octobre, le Landtag élit Horst Seehofer, 59 ans, CSU, ministre fédéral de l'Agriculture, à la tête du gouvernement.

18 octobre 2008. **SPD.** Un congrès extraordinaire du SPD se tient à Berlin où 500 délégués désignent le populaire ministre des Affaires étrangères Frank-Walter Steinmeier avec 95 % des suffrages en tant que candidat à la chancellerie. Il

* Université de Poitiers – UMR 6224 CECOJI.

remplace Kurt Beck très bas dans les sondages. Franz Müntefering redevient président du SPD, fonction qu'il a exercée de 2004 à 2005, suite à la démission de Kurt Beck le 7 septembre, alors qu'il était au plus bas dans les sondages.

3 novembre 2008. **Hesse.** Andrea Ypsilanti ne sera pas ministre-présidente du Land de Hesse. 4 députés SPD menés par Jürgen Walter, chef de file de l'aile droite, ont fait défection déclarant ne pouvoir mêler leurs voix à celles de La Gauche. Cette coalition devait être une première en Allemagne. Roland Koch, 50 ans, CDU, au pouvoir depuis le 7 avril 1999, reste donc à la tête du Land et va continuer à expédier les affaires courantes avant la dissolution du Landtag et les nouvelles élections prévues le 18 janvier 2009.

Cet échec conforte la ligne réformiste du nouveau président du SPD, Franz Müntefering et du candidat du parti à la chancellerie, Frank-Walter Steinmeier, ministre des Affaires étrangères.

ANGLO-NORMANDES (ÎLES)

10 décembre 2008. **Sercq.** Les premières élections législatives de l'île de Sercq ont lieu le 10 décembre, mettant fin à 453 ans de régime féodal. Elles se déroulent dans un climat de très grande tension entre partisans des frères jumeaux milliardaires David et Frederick Barclay, qui depuis 1993 sont propriétaires de l'îlot de Brecqhou et ont voulu faire de l'île un haut lieu du tourisme, et partisans du seigneur de l'île Michael Beaumont, hostiles à une « ville-gadget ». C'est une victoire des « traditionalistes » qui remportent 26 des 28 postes de chefs de plaid qui siègent dans la nouvelle assemblée. Les frères Barclay ne réussissent à faire élire que 2 députés alors qu'ils avaient

6 sièges dans l'ancien Parlement. Ils sont pris à leur propre piège n'ayant peut-être pas imaginé que l'argent ne peut tout faire. Ce sont eux qui avaient conduit Sercq à cette évolution. En 1999, ils avaient obtenu la suppression du droit d'aînesse qui réglait les héritages. En 2006, par référendum, les habitants s'étaient prononcés pour un Parlement élu remplaçant l'assemblée représentant les propriétaires terriens.

Avec un taux de participation de 87 % c'est un camouflet cinglant pour les frères Barclay qui en rétorsion décident le lendemain de mettre fin à leurs activités sur l'île, mettant au chômage 140 habitants sur 600.

AUTRICHE

8 octobre et 24 novembre, 2 décembre 2008. **Gouvernement.** Le 8 octobre, le président Heinz Fischer demande à Werner Faymann, social-démocrate, de former un gouvernement. Un accord est conclu le 23 novembre avec l'ÖVP, conservateurs. Werner Faymann, 48 ans, SPÖ, et Josef Pröll, 40 ans, ÖVP, ministres du gouvernement sortant, seront chancelier et vice-chancelier. Les Affaires étrangères iront à Michael Spindelegger, ÖVP, les Finances à Josef Pröll, la Défense restera à Norbert Darabos, SPÖ, et l'Intérieur à Maria Fekter, ÖVP.

La crise économique et financière mondiale a contraint les deux partis qui avaient mis fin à leur coalition cet été, entraînant des élections législatives anticipées le 28 septembre, à se rapprocher de nouveau pour former une nouvelle coalition, capable de y faire face.

Werner Faymann succède le 2 décembre au chancelier Alfred Gusenbauer, 48 ans, SPÖ, en fonction depuis le 11 janvier 2007, avec le vice-chancelier conservateur Wilhelm Molterer, 53 ans.

BELGIQUE

18 décembre 2008. **Crise financière.** Dans une lettre aux députés, le président de la Cour de cassation, Ghislain Londers, accuse le 18 décembre le gouvernement d'Yves Leterme d'avoir « tout mis en œuvre » pour éviter que la justice remette en cause le démantèlement de la banque Fortis dont le rachat par BNP Paribas avait été annoncé le 6 octobre. La justice belge a gelé le 12 décembre l'opération de reprise de Fortis par BNP Paribas estimant que les actionnaires auraient dû être consultés. Des médias flamands ont évoqué des pressions exercées tant sur les juges de première instance que sur ceux de la cour d'appel. L'une des trois juges a d'abord déposé plainte et affirmé qu'elle était l'objet de pression de la part de ses deux collègues. Mais elle est maintenant visée par une enquête de la Cour de cassation. Son mari, membre du parti d'Yves Leterme, l'aurait informée en primeur de la décision.

Yves Leterme remet sa démission le 19 décembre au roi Albert II. Le *Fortisgate* aura eu raison du gouvernement... Le roi accepte la démission d'Yves Leterme, le 22 décembre.

Le pays se retrouve sans budget ni plan de relance économique.

Le 23 décembre, le roi fait appel à Wilfried Martens, démocrate-chrétien flamand, 72 ans, Premier ministre du 3 avril 1979 au 6 avril 1981 et du 17 décembre 1981 au 7 mars 1992, président depuis 1991 du Parti populaire européen. Il est nommé « explorateur royal », selon la terminologie nouvelle depuis la formation du cabinet Leterme.

Le 28 décembre, le roi demande à Herman Van Rompuy, 61 ans, président de la Chambre des représentants, de former un nouveau cabinet.

Celui-ci prête serment le 30 décembre avec Guido De Padt comme ministre de l'Intérieur. Un seul autre changement a lieu avec l'arrivée de Stefaan De Clerck à la Justice.

Herman Van Rompuy, CD&V, parfait bilingue, habitant d'une commune flamande majoritairement francophone, catholique, membre de l'aile la plus « belge » du CD&V, a accepté par devoir et notamment pour empêcher le retour du libéral Guy Verhofstadt. Il trouve un accord avec les cinq partis de la majorité (CD&V, chrétiens-démocrates flamands; Open VLD, libéraux flamands; Mouvement réformateur, libéraux francophones; PS, socialistes francophones et Centre démocrate humaniste, chrétiens-démocrates francophones) le 30 décembre.

Le 2 janvier, les représentants approuvent la nomination du nouveau Premier ministre par 88 voix contre 45.

CANADA

14 octobre 2008. **Élections législatives. Gouvernement.** Le Premier ministre conservateur Stephen Harper, 48 ans, originaire de l'Alberta, à la tête d'un gouvernement minoritaire depuis le 6 février 2006, réussit à l'emporter lors des élections législatives avec 37,6 % des voix face aux libéraux du leader de l'opposition Stéphane Dion avec 26,2 %, au Nouveau Parti démocratique avec 18,2 %, au Bloc québécois avec 10 % et au Parti vert avec 6,8 %. 0,7 % vont aux indépendants.

Il manque cependant la majorité absolue avec 143 sièges sur 308 en raison de l'excellent résultat du Bloc québécois qui remporte 49 des 75 sièges québécois malgré une baisse des suffrages.

Les grands vaincus sont les libéraux qui connaissent leur plus mauvais résultat depuis 20 ans tombant de 95 à 77 députés,

leur projet de taxe sur le carbone ayant été mal perçu. Les Verts n'ont aucun élu et il y a deux indépendants.

Le taux de participation (59,1 %) est le plus faible de toute l'histoire du Canada depuis 141 ans.

Le Premier ministre Stephen Harper remanie son gouvernement dans lequel Lawrence Cannon, 61 ans, devient ministre des Affaires étrangères.

Cependant, le gouvernement est menacé par un accord sans précédent. Les partis de l'opposition signent le 1^{er} décembre un accord pour renverser

le gouvernement Harper et le remplacer par une coalition dirigée par le leader libéral, le québécois Stéphane Dion, dont le parti a subi cependant un revers. La coalition serait formée du Parti libéral et du Nouveau Parti démocratique et serait appuyée par le Bloc québécois.

Dans un « discours à la nation » le 3 décembre, le Premier ministre veut utiliser « tous les moyens légaux » pour s'y opposer. Mais, afin d'éviter au cabinet d'être renversé, la gouverneure générale accepte de suspendre les travaux du Parlement jusqu'au 26 janvier.

Élections législatives au Canada

<i>Partis</i>	<i>voix</i>	<i>%</i>	<i>sièges</i>
Inscrits	23 401 064		
Suffrages exprimés	13 832 972 (59,1 %)		
Parti conservateur	5 205 334	37,6 (+1,0)	143 (+19)
Parti libéral	3 629 990	26,2 (-4,0)	76 (-27)
Nouveau Parti démocratique	2 517 075	18,2 (+0,7)	37 (+8)
Bloc québécois	1 379 565	10,0 (-0,5)	50 (-1)
Parti vert	940 747	6,8 (+2,3)	0
Indépendant	89 524	0,7	2 (+1)
Parti de l'Héritage chrétien	26 722	0,2	
Parti marxiste-léniniste	8 753	0,1	
Parti libertarien	7 382	0,1	
Parti progressiste canadien	5 920	0,0	
Aucune appartenance	5 458	0,0	
Parti communiste	3 639	0,0	
Parti Action canadienne	3 508	0,0	
Parti radical Marijuana	2 319	0,0	
Neorhino.ca	2 263	0,0	
Newfoundland and Labrador First Party	1 801	0,0	
Les Gens d'abord	1 640	0,0	
Alliance Animaux Environnement	529	0,0	
Travailler moins	423	0,0	
Parti du Bloc de l'Ouest	195	0,0	
Pouvoir politique du peuple	185	0,0	

CHINE

12 et 19 octobre 2008. **Agriculture.** La 3^e session plénière du 17^e comité central du PC chinois décide une « réforme majeure » qui pourrait permettre aux paysans de « transférer, sous-traiter et louer » les lopins de terre qu'ils cultivaient. Jusqu'à maintenant les paysans n'avaient pas le droit de céder les terres qu'ils exploitaient selon un droit d'usage et dont ils étaient propriétaires collectivement.

Les grandes lignes de la réforme sont publiées le 19 octobre.

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE
DES ÉTATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST (CEDEAO)

27 octobre 2008. **Droits de l'homme.** La cour de justice de la CEDEAO, créée en 1991, est notamment compétente en matière de violation des droits fondamentaux tels que définis dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU. Accessible aux individus, ses décisions sont exécutoires et sans appel.

Pour la première fois, elle condamne un État, le Niger, au motif qu'il n'a pas protégé une jeune fille de l'esclavage. Il doit lui verser 10 millions de francs CFA (15 000 €) de dommages et intérêts. Au préalable, la jeune femme qui avait agi en justice s'est vu condamner à une peine d'emprisonnement de six mois pour « bigamie ».

Cette décision de la CEDEAO peut avoir une portée considérable dans un pays comme le Niger où l'on compterait environ 43 000 esclaves (sur 10 millions d'habitants). Ils seraient aussi très nombreux en Mauritanie (12 % de la population) et au Mali.

ESPAGNE

Novembre 2008. **Laïcité.** Après l'Allemagne et l'Italie, c'est le tour de l'Espagne d'être agitée par la question des crucifix.

Un juge du tribunal administratif de Valladolid ordonne le retrait des crucifix placés dans les salles de classe de l'école publique Macias Picavea de Valladolid. C'est la première fois qu'une décision de ce type intervient. La décision s'inspire d'une décision du tribunal constitutionnel qui a affirmé que « l'État ne peut ni adhérer ni apporter un soutien, à quelque religion que ce soit, puisqu'il ne doit exister aucune confusion entre les fins religieuses et les fins étatiques ».

L'article 16 de la Constitution est malgré tout ambigu car il affirme qu'« aucune confession n'aura le caractère de religion d'État. Les pouvoirs publics tiendront compte des croyances religieuses de la société espagnole et entretiendront de ce fait des relations de coopération avec l'Église catholique et les autres confessions ».

En décembre, le gouvernement prépare une nouvelle loi sur la liberté religieuse afin d'actualiser le texte de 1980 et visant à un plus grand respect du pluralisme religieux et de la laïcité, ce qui suscite l'opposition forte du Parti populaire soutenu par l'Église catholique.

Le 28 décembre a lieu à Madrid une « messe pour la famille » en présence de 37 évêques. L'avortement est au cœur de l'homélie du cardinal Antonio Maria Rouco Varela, archevêque de Madrid. Plusieurs centaines de milliers de personnes assistent à cette messe.

ÉTATS-UNIS

4 novembre 2008. **Élection présidentielle.** Élections législatives, sénatoriales.

Référendums. Pour la première fois dans l'histoire des États-Unis, le 44^e président élu à la tête de la Fédération américaine est jeune et métis. La victoire du sénateur de l'Illinois âgé de 46 ans seulement et de son colistier, le sénateur Joe Biden, était pourtant tout sauf acquise. Pour la première fois aussi depuis l'élection de Jimmy Carter en 1976, un candidat démocrate remporte la majorité absolue des voix dans l'ensemble du pays. Pour la première fois enfin depuis les années 1970, la participation a atteint un de ses scores les plus élevés.

200 Stratège en chef de la campagne démocrate, David Axelrod est l'expert en communication qui a inventé le slogan de choc, auquel Barack Obama finit par se rallier, « *Yes we can!* ».

L'écrasante victoire en faveur du « changement », maître mot de la campagne d'Obama, s'est manifestée par 52 % des suffrages emportés contre 47 % à John McCain, et une très solide majorité dans les deux chambres au Congrès. Le Parti républicain a enregistré de très sérieuses pertes au Congrès dans de vieux États bastions : ainsi du Sud et des États industriels.

Le scrutin a eu lieu de façon anticipée dans certains États, et parfois largement. Dans certaines parties de la Géorgie ou en Virginie il a eu lieu dès la fin septembre. Les électeurs pouvaient voter depuis le 25 septembre en Iowa et le 30 septembre dans l'important État de l'Ohio. Plus de 30 États permettent aux Américains de voter avant le 4 novembre. Ce vote anticipé qui touchait 14 % des électeurs en 2000 est passé à 20 % en 2004 et pourrait atteindre 30 % en 2008.

1. Élection présidentielle. Barack Obama, sénateur de l'Illinois formant un ticket avec Joe Biden, sénateur du Delaware, est élu. Avec 69 456 897 voix (52,9 %),

l'emportant dans 28 États et le district de Columbia, contre 59 934 814 (45,7 %) et 22 États à John McCain, sénateur de l'Arizona, qui formait un ticket avec Sarah Palin, gouverneure de l'Alaska. Barack Obama obtient 365 électeurs (dont un au Nebraska) contre 173 à son adversaire. Ce sont les États les plus peuplés qui ont donné la victoire. Seuls parmi les grands États, le Texas et la Géorgie lui ont échappé. Ralph Nader, candidat consumériste indépendant, recueille 0,6 % et Bob Barr (Libertaire) 0,4 %.

49 % des hommes ont voté Obama contre 48 % McCain et 56 % des femmes contre 43 ont voté Obama. Si 43 % des Blancs ont voté Obama, 95 % des Noirs ont voté pour lui. 49 % des électeurs dont les revenus sont de 100 000 \$ et plus ont également voté pour lui.

La participation a été de plus de 64 %.

Barack Obama doit sa victoire notamment à l'importance de sa collecte de fonds avec 639 millions de dollars contre 360 à John McCain. Dans les derniers jours le candidat démocrate a pu dépenser trois fois plus que son adversaire en publicités.

On remarquera le comportement très élégant de John McCain lorsqu'il reconnaît sa défaite. De son côté, Sarah Palin commence à penser à 2012.

Barack Obama a gagné des États à fort ancrage républicain tels la Floride, l'Indiana ou la Virginie. D'une manière générale, l'ensemble des *Swing States*, soit les États les plus disputés et qui avaient massivement voté en faveur de Bush 4 ans plus tôt, sont passés dans le camp démocrate. C'est le cas de l'Ohio, du Colorado, du Nevada ou encore du Nouveau-Mexique. Cette fois-ci, les « Latinos » ont de nouveau voté majoritairement pour les démocrates et ont fait basculer l'élection, notamment dans l'État clé de l'Ohio où la défaite des conservateurs est

historique. Ces Américains d'origine hispanique représentant 15 % de la population sont retournés dans le giron démocrate, après avoir fait élire et réélire G.W. Bush. L'Ohio est une de ces régions de vieille industrie dans lesquelles M. Obama a eu des difficultés à communiquer avec une partie de l'électorat démocrate, blanc et conservateur. Il a tout de même fini par y triompher. Concernant le Colorado ou le Nouveau-Mexique jusque-là ancrés à droite, ils ont voté cette fois-ci démocrate dans une partie du pays où sont concentrées les activités économiques nouvelles (informatique, haute technologie ou biotechnologie). Ces succès sont d'autant plus significatifs qu'ils se situent dans l'environnement immédiat de John McCain et de son Arizona. Cette élection a aussi confirmé que les États du Midwest et des Rocheuses d'un côté, quelques États du Sud-Est de l'autre (Alabama, Mississippi, Caroline du Sud) restent les terres de prédilection conservatrices. Néanmoins, dans le Midwest, Barack Obama a remporté, comme prévu, l'Iowa, qui avait été la rampe de lancement de sa candidature aux primaires démocrates, en janvier. Ses autres conquêtes au Sud (comme la Virginie et la Floride, anciens États sudistes, c'est-à-dire esclavagistes) confèrent à sa victoire un caractère national et transpartisan. Les démocrates, eux, confirment leur présence sur la côte Ouest et le Nord-Est (la Nouvelle-Angleterre et la région des Grands Lacs).

L'élection officielle du président par les « électeurs », réunis dans la capitale de leur État, a lieu, sans surprise, le 15 décembre 2008. Leurs votes certifiés sont transmis au nouveau Congrès qui se réunira le 6 janvier pour compter les votes du collège électoral.

La prise de fonction (« l'inauguration ») a lieu le 20 janvier à midi.

2. Congrès. Déjà majoritaire au Congrès, le parti de l'âne (démocrate) renforce sa domination sur le Sénat et la Chambre des représentants. En même temps que l'élection présidentielle, les Américains étaient appelés à renouveler un tiers des sénateurs, soit 35 sièges, et la totalité des membres de la Chambre des représentants (435).

Pour la première fois depuis 1992, les démocrates contrôlent la Maison-Blanche et le Congrès.

a) Au **Sénat** où étaient à pourvoir 35 sièges, les démocrates détiendront au moins 58 sièges contre 41 pour les républicains. Ils remportent 5 nouveaux sièges et conservent les 12 sièges qu'ils défendaient dans le cadre du renouvellement par tiers. Cependant ils n'ont pu atteindre la barre des 60 sièges, seuil minimum pour empêcher l'opposition d'utiliser la méthode de l'obstruction systématique (*filibustering*), procédure qui donne aux sénateurs le droit de bloquer ou retarder l'examen d'un texte.

En Alaska, le maire démocrate d'Anchorage l'emporte face au sénateur sortant républicain Ted Stevens, condamné pour corruption le 27 octobre et plus ancien élu au Sénat.

Les démocrates l'emportent en Alaska, Arkansas, Colorado, où Mark Udall est élu, Dakota du Sud, Delaware – il s'agit de Joe Biden –, Illinois, Iowa, Louisiane, Massachusetts, Michigan, Montana, New Hampshire, New Jersey, Nouveau-Mexique où Tom Udall, cousin du nouveau sénateur du Colorado, est élu, Oregon, Rhode Island, Virginie, Virginie-Occidentale. (Ils gagnent l'Alaska, la Caroline du Nord où Kay Hagan bat la républicaine Elizabeth Dole, le Colorado, le New Hampshire où Jeanne Shaheen l'emporte sur le sénateur républicain John Sununu,

le Nouveau-Mexique, l'Oregon et la Virginie avec Mark Warner qui emporte un siège longtemps occupé par le républicain John Warner).

Les républicains l'emportent en Alabama, Caroline du Nord, Caroline du Sud, Idaho, Kansas, Kentucky, Maine, Mississippi, Nebraska, New Jersey, Oklahoma, Tennessee, Texas, Wyoming (2 sièges).

Un scrutin partiel, le 2 décembre, en Géorgie conduit à la victoire du républicain Saxby Chambliss.

Un dernier siège, dans le Minnesota, reste à attribuer, les bulletins devant être recomptés.

202

b) À la **Chambre des représentants** les démocrates ont au moins 256 élus contre 176 républicains. Avec Anh « Joseph » Cao, 41 ans, avocat à La Nouvelle-Orléans, républicain, le premier Américain d'origine vietnamienne entre au Congrès.

3. 11 élections gubernatoriales avaient lieu dans 11 États. Les démocrates l'emportent dans 7 États. Dans le Delaware, Jack Markell, démocrate, obtient 68 % contre 32 % à William Lee, républicain, et 0,5 % à Jeffrey Brown, succédant à Ruth Ann Minner, démocrate, non candidate; en Indiana, Mitch Daniels, gouverneur républicain, est réélu avec 57,8 % des voix contre 40,1 % à Jill Long Thompson et 2,1 % à Andy Horning, libertarien; dans le Missouri, Jay Nixon, démocrate, avec 58 % l'emporte sur le républicain Kenny Hulshof qui obtient 39,5 %, Andrew Finkenstadt, libertarien avec 1,1 % et Gregory Thompson, constitutionnaliste, avec 1,0 %, alors que le gouverneur sortant républicain Matt Blunt ne se représentait pas; au Montana, le gouverneur Brian Schweitzer, démocrate, est réélu avec 65,4 % contre 32,6 % à Roy Brown, républicain, et 2,0 % à

Stan Jones, libertarien; dans le New Hampshire, John Lynch, démocrate, est réélu avec 70,2 % contre 27,6 % à Joseph Jenney, républicain, et 2,2 % à Susan Newell; en Caroline du Nord, où le démocrate Mike Easley ne pouvait être candidat, Beverly Perdue, démocrate, est élue avec 50 % contre 47 % au républicain Pat McCrory et 2,9 % à Michael Munger, libertarien: c'est la première fois qu'une femme est élue; au Dakota du Nord, John Hoeven est réélu avec 74,4 % contre 24 % à Tim Mathern, démocrate, et 2,1 % à Du Wayne Hendrickson, indépendant; dans l'Utah, le républicain Jon Huntsman est réélu avec 77,7 % contre 19,7 % au démocrate Bob Springmeyer et 2,6 % à Dell Schanze; dans le Vermont, le gouverneur républicain Jim Douglas est réélu avec 54,7 % contre 21,2 % à l'indépendant Anthony Pollina, 21,1 % au démocrate Gaye Symington, 1,1 % à Tony O'Connor, indépendant, 0,8 % à Sam Young, indépendant, 0,6 % à Pete Diamondstone (LU) et 0,5 % à Cris Ericson, Parti de la Marijuana; dans le Washington, la gouverneure démocrate Christine Gregoire est réélue avec 53,3 % contre 46,7 % au républicain Dino Rossi; en Virginie-Occidentale, le gouverneur démocrate Joe Manchin est réélu avec 69,8 % contre 25,7 % au républicain Russ Weeks et 4,5 % à Jesse Johnson (M).

Dans le territoire des Samoa américaines, le gouverneur Togiola Tulkafono, démocrate, est réélu au second tour avec 55,7 % contre 44,3 % à Utu Abe Malae, indépendant. (Au premier tour, le gouverneur avait obtenu 41,3 % contre 31,4 % à Utu Abe Malae, 26,8 % à Afoa Moega Lutu, indépendant, et 0,5 % à Tuika Tuika.)

À Porto Rico, Luis Fortuño (NP) triomphe avec 52,7 % du gouverneur sortant Anibal Acevedo Vila (PD) avec

41,3 %, de Rogelio Figueroa (PRFPR) avec 2,8 % et de Edwin Irizarry Mora (PRI) avec 2,0 %.

Dans les 39 États où il n'y avait pas élection, 22 gouverneurs sont démocrates et 17 républicains. En 2010, 36 gouverneurs seront renouvelables.

4. 153 référendums et initiatives populaires ont lieu dans 35 États. Ainsi dans le Washington les électeurs sont appelés à se prononcer sur l'instauration d'un suicide assisté pour les malades en phase terminale. L'initiative est soutenue par un ancien gouverneur, Booth Gardner, atteint de la maladie de Parkinson. Actuellement, seul l'Oregon autorise l'euthanasie, la loi adoptée en 1997 ayant été validée par la Cour suprême en 2006 par 6 voix contre 3.

En Californie, la Proposition 8 visant à interdire le mariage homosexuel autorisé par l'État depuis le 18 juin est approuvée par 52,4 % des suffrages. Le même jour un référendum sur la même question avait lieu en Floride, Arizona et Arkansas. Le mariage homosexuel a également été refusé. Actuellement, 29 États ont déjà légiféré pour interdire le mariage entre personnes du même sexe. Seuls le Connecticut et le Massachusetts l'ont autorisé et une décision est attendue en Iowa en décembre.

La question est de savoir ce qu'il en sera de la validité du mariage des 18 000 couples unis depuis le 18 juin en Californie.

Un autre référendum en Californie approuve à 51 % la création d'une ligne TGV.

Le Nebraska par 58 % et le Colorado rejettent la discrimination positive. Le Dakota du Sud et le Colorado refusent d'interdire l'avortement.

Le Michigan rend légal l'usage médical de la marijuiana.

5. L'équipe Obama. Le *Washington Post* a qualifié la composition du nouveau gouvernement de « centriste ». Pragmatisme et consensus l'ont emporté. Avec la nomination d'Hillary Clinton choisie le 1^{er} décembre comme chef de la diplomatie, la reconduction de Robert Gates à la Défense et la nomination de James Jones, ancien commandant des forces de l'OTAN en Europe et proche de John McCain pendant la campagne, au poste de conseiller à la Sécurité nationale, le réalisme et l'expérience font leur retour en politique étrangère américaine.

Il proposera Eric Holder, afro-américain, 57 ans, ancien de l'administration Clinton comme Attorney General. Avocat, il avait été le premier Noir à devenir procureur général de Washington.

Plus surprenante est la décision de maintenir Robert Gates à la Défense. Âgé de 65 ans, il avait été nommé il y a deux ans pour remplacer Donald Rumsfeld. C'est la première fois qu'un nouveau président conserve un secrétaire à la Défense issu du parti adverse. Même s'il s'était opposé publiquement à la politique de confrontation systématique du président Bush avec l'Iran et avait tenté – sans succès – de fermer Guantanamo, cet ancien de la CIA a été accusé par les démocrates d'avoir couvert la filière Iran-Contra en 1986 pour financer les armes à destination des contras du Nicaragua. Il a aussi été chargé d'entraîner et de financer les Moudjahidines afghans dans les années 1980.

Avec le choix de Janet Napolitano, 56 ans, Barack Obama montre que le terrorisme peut être traité autrement que sous l'angle de la sécurité. La gouverneure de l'Arizona est plutôt une spécialiste de la sécurisation des frontières et de l'immigration. La nomination la plus attendue fut celle, le 24 novembre, de Timothy Geithner, 47 ans, au Trésor (équivalent du ministère des Finances).

Il s'illustre comme un spécialiste respecté des mécanismes économiques et un partisan de Keynes et de l'intervention de l'État.

Seul gouverneur américain (Nouveau-Mexique) d'origine hispanique, ancien ambassadeur des États-Unis à l'ONU, ancien secrétaire à l'Énergie de Bill Clinton, Bill Richardson, 61 ans, est proposé le 3 décembre secrétaire au Commerce. Malheureusement, au centre d'une enquête pour corruption, il renonce le 4 janvier.

204 Encore une première avec la désignation du premier Asiatique nommé au gouvernement. Le 6 décembre, jour du 67^e anniversaire de Pearl Harbor, Barack Obama annonce qu'il va nommer le général de réserve Eric Ken Shinseki comme ministre des Anciens combattants. Né à Hawaï, âgé de 62 ans, sa famille est d'origine japonaise. Blessé au Vietnam, il est devenu le premier général 4 étoiles d'origine asiatique des États-Unis. Il avait été contraint de partir à la retraite par Donald Rumsfeld avec lequel il était en désaccord sur l'intervention en Irak.

Tom Daschle, 61 ans, ex-leader de la majorité démocrate au Sénat, est proposé le 11 décembre comme secrétaire à la Santé et devra mettre en place la réforme de l'assurance santé.

Le 13 décembre, Shaun Donovan est désigné comme secrétaire au Logement et au Développement urbain.

Le 15 décembre, Steven Chu, prix Nobel de physique, est choisi pour être secrétaire à l'Énergie. C'est un partisan de la recherche d'énergies renouvelables et alternatives. Barack Obama nomme John Oldren, physicien de Harvard, très critique à l'égard de la politique environnementale de l'administration Bush, en tant que premier conseiller scientifique. Lisa P. Jackson est proposée

comme administrateur de l'Agence de protection environnementale.

C'est une rupture avec l'administration Bush.

Le 16 décembre, Betty Currie, ex-secrétaire particulière de Bill Clinton, rejoint l'équipe de Barack Obama et Arne Duncan est proposé comme secrétaire à l'Éducation.

Le lendemain Tom Vilsack est désigné comme secrétaire à l'Agriculture.

Le gouvernement a été finalisé le 19 décembre. Le président élu a ainsi nommé quinze futurs ministres et six membres de l'administration qui auront rang de ministres. L'ancien maire démocrate de Dallas âgé de 54 ans, Ron Kirk, a ainsi obtenu le poste de représentant pour le Commerce. Il avait été le premier maire noir de Dallas (1995-2001) et est considéré comme un partisan du libre échange au sein d'un parti démocrate traversé par un important courant protectionniste. En le représentant, Barack Obama a assuré que Ron Kirk « sait qu'il n'y a aucune contradiction entre défendre le libre échange et les travailleurs américains ». Autre désignée: Hilda Solis. La représentante de la Californie, âgée de 51 ans, devient la future secrétaire au Travail. Cette infatigable avocate des droits sociaux est la troisième Hispanique choisie dans le gouvernement du futur président après Bill Richardson au Commerce et Ken Salazar aux Affaires intérieures, et symbolise plutôt l'aile gauche du parti démocrate. Plus à droite sur l'échiquier politique américain, mais d'une sensibilité lui permettant de s'affranchir des clivages partisans, le représentant républicain de l'Illinois Ray LaHood a été nommé comme secrétaire aux Transports.

L'équipe est unique: cinq femmes, quatre Noirs, trois Latins, deux Asiatiques, et tous affichent une expérience politique incontestable.

C'est Rahm Emanuel, 49 ans, qui sera secrétaire de la Maison-Blanche. Il fut directeur politique de Bill Clinton et l'un de ses plus proches conseillers, et est actuellement représentant de l'Illinois. Sa nomination suscite des inquiétudes dans les pays arabes car il est le fils d'un des cofondateurs de l'Irgoun.

Robert Gibbs, 37 ans, porte-parole

de Barack Obama pendant la campagne électorale, sera secrétaire à la presse, Paul Volcker, 81 ans, ancien président de la réserve fédérale, nommé par Jimmy Carter, sera le chef des conseillers économiques de Barack Obama. James Jones, 66 ans, général 4 étoiles, parfaitement francophone, qui a fait campagne aux côtés de John McCain, sera conseiller à la sécurité nationale.

Élection présidentielle

Suffrages exprimés 131 237 603

<i>Candidats</i>	<i>partis</i>	<i>voix</i>	<i>%</i>	<i>sièges</i>
Barack Obama (Joe Biden)	Parti démocrate	69 456 897	52,9	365
John McCain (Sarah Palin)	Parti républicain	59 934 814	45,7	173
Ralph Nader (Matt Gonzalez)	Indépendant	736 804	0,6	
Bob Barr (Wayne Allyn Root)	Parti libertarien	524 524	0,4	
Chuck Baldwin (Darrell Castle)	Parti constitutionnaliste	196 461	0,2	
Cynthia McKinney (Rosa Clemente)	Parti vert	161 195	0,1	
18 autres dont:		226 908	0,2	
Roger Calero (Alyson Kennedy)	Parti socialiste des travailleurs			
Ted Weill (Frank McEnulty)	Parti réformateur			
Brian Moore (Stewart Alexander)	Parti socialiste			
Alan Keyes (Wiley Drake)	Indépendant			

205

Élections sénatoriales

<i>Partis</i>	<i>voix</i>	<i>%</i>	<i>sièges</i>
Parti démocrate	33 994 860	51,31	56 (+7)
Parti républicain	30 057 338	45,36	41 (-7)
Indépendant	258 089	0,39	2 (=)
Parti libertarien	794 230	1,20	
Parti de l'indépendance	459 094	0,69	
Parti vert	417 920	0,63	
Parti constitutionnaliste	222 384	0,34	
Parti de la loi naturelle	18 745	0,03	
Parti de la réforme	15 983	0,02	
Parti de l'indépendance de l'Alaska	13 113	0,02	
Parti des travailleurs socialistes	8 459	0,01	

Siège non encore pourvu

1

Élection de la Chambre des représentants

<i>Partis</i>	<i>voix</i>	<i>%</i>	<i>sièges</i>
Parti démocrate	59713061	53,04	255 (+22)
Parti républicain	49717154	44,16	176 (-21)
Parti libertarien	1039054	0,92	
Indépendants	913414	0,81	
Parti vert	552172	0,49	
Parti de la Constitution	152809	0,14	
Parti de l'indépendance	150906	0,13	
Familles travailleuses	97805	0,09	
Oregon indépendant	64468	0,06	
Paix et Liberté	64468	0,06	
Parti Purple	28541	0,03	
Parti conservateur	25148	0,02	
Parti américain indépendant	22768	0,02	
Parti de la réforme	22075	0,02	
Parti de l'indépendance de l'Alaska	12071	0,01	
Parti populiste vert indépendant	8858	0,01	
Parti des travailleurs socialistes	8290	0,01	
Parti progressiste	7920	0,01	
Parti indépendant américain	5773	0,01	
Vote People Change	3587	0,00	
Unité	2093	0,00	
Term limits for the United States Congress	2039	0,00	
Parti socialiste	519	0,00	
Parti des Portoricains pour Porto Rico	43607	2,11	
Parti de l'indépendance portoricaine	35687	1,72	
Sièges vacants			0 (-1)
Non pourvus			3

206

GÉORGIE

Octobre 2008. **Ossétie du Sud et Abkhazie**. Les observateurs de l'Union européenne commencent à patrouiller. La mission compte 200 hommes. Les Russes entament le 3 octobre leur retrait d'une zone occupée en Géorgie.

Le retrait des forces russes de la Géorgie, hors les régions séparatistes, est achevé le 7 octobre, deux jours avant la date butoir.

Alors qu'on pensait que l'Église orthodoxe russe allait absorber les orthodoxes d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud, le Patriarcat de Moscou n'entend pas remettre en cause les frontières.

Les « discussions internationales » prévues dans l'accord de cessez-le-feu du 12 août s'ouvrent le 15 octobre à Genève. Elles tournent court dès la première séance et sont suspendues jusqu'au 18 novembre, la délégation russe ne s'étant pas présentée à la session plénière.

Les discussions reprennent à Genève le 19 novembre. Elles interviennent alors qu'un rapport d'observateurs de l'OSCE révèle que la Géorgie n'était pas en situation de légitime défense lorsqu'elle est intervenue. Une nouvelle rencontre est prévue en décembre.

Une conférence de donateurs se tient à Bruxelles le 22 octobre.

67 pays et organismes financiers s'engagent à fournir une aide de 2,8 millions d'euros à laquelle devraient s'ajouter 600 millions d'euros.

Par 21 voix contre 1, le Parlement de la République séparatiste d'Ossétie du Sud approuve la désignation d'Aslanbek Boulatsev, 45 ans, comme Premier ministre en fonction le 22 octobre 2008. Celui-ci, chef du service des impôts de l'Ossétie du Nord, république russe, avait dirigé les finances du FSB (ex-KGB) de l'Ossétie du Nord. Il succède à Boris Tchotchiev, 51 ans, qui assurait l'intérim de la fonction depuis le 17 août 2008 lorsque Youri Morozov, 59 ans, en fonction depuis le 5 juillet 2005 avait été révoqué par le président Kokoïty.

Le 27 octobre le président Medvedev nomme Semion Grigoriev ambassadeur en Abkhazie, et Elbrouss Karguiev ambassadeur en Ossétie du Sud.

Les milices sud-ossètes qui avaient pris le contrôle du village séparatiste de Pérevi l'évacuent le 14 novembre.

Le 24 novembre, le président Medvedev promulgue les traités d'amitié avec les républiques géorgiennes séparatistes signés le 17 décembre. Le rouble devient monnaie officielle des deux républiques.

À Tbilissi, le 27 octobre 2008, le président Saakachvili révoque le Premier ministre Lado Gourguenidze, 38 ans, en fonction depuis le 22 novembre 2007, et nomme Grigol Mgaloblichvili, 35 ans, jusqu'alors ambassadeur de Géorgie

en Turquie, pour lui succéder mais il n'y a pas de changement dans les ministères clés. Le 1^{er} novembre, le Parlement confirme le nouveau Premier ministre par 98 voix contre 11.

Il démet le 4 novembre le chef d'état-major de l'armée, Zaza Gogava.

Le 5 décembre, Eka Tkechelachvili, 31 ans, ministre des Affaires étrangères est démise de ses fonctions et remplacée par Grigol Vachadze, 50 ans, plus conciliant à l'égard de Moscou. Le ministre de la Défense David Kerzerachvili perd également son poste et est remplacé par Batu Katelia.

Une commission d'enquête parlementaire géorgienne conclut le 18 décembre que le président Saakachvili avait commis des « erreurs graves » dans sa « gestion militaire », mais que l'intervention russe avait été « bien préparée et planifiée ».

Il semble que des bombes à sous-munitions aient été utilisées par les deux belligérants

Le 2 décembre, l'Union européenne lance une mission d'enquête sur les causes du conflit dirigée par la Suisse Heidi Tagliavini, représentante spéciale de l'ONU de 2002 à 2006.

L'OSCE annonce qu'elle retirera sa mission de Géorgie au 1^{er} janvier faute d'accord possible avec la Russie. Celle-ci exigeait que l'OSCE reconnaisse l'indépendance de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud.

Le 29 décembre, l'arrivée d'une frégate américaine dans le port de Poti suscite une réaction de la Russie.

GHANA

7 décembre 2008. **Élections présidentielle et législatives.** Le Ghana respecte la règle de la réélection unique. Le président John Agyekum Kufuor, 71 ans, fut le successeur de Jerry Rawlings, au

pouvoir du 4 juin au 24 septembre 1979 et du 31 décembre 1981 au 7 janvier 2001 qui, après avoir gouverné fermement le pays, le conduisit à la démocratie et permit son développement. Deux candidats s'affrontent principalement : John Atta Mills, 64 ans, avocat, déjà candidat en 2000 et 2004, National Democratic Congress, héritier de Jerry Rawlings, et Nana Akufo-Addo, dont le père fut président de 1970 à 1972, avocat francophone.

Le 7 décembre, au premier tour, le candidat au pouvoir, Nana Akufo-Addo, Nouveau Parti patriotique, avec 49,13 %, devance de peu le candidat de l'opposition, John Atta-Mills, Congrès démocratique national, qui obtient 47,92 %.

La participation a été de 69,5 %.

Le second tour a lieu le 28 décembre. Le candidat de l'opposition, John Atta-Mills, réussit à surmonter son handicap et l'emporte de justesse avec 50,23 % contre 49,77 % à Nana Addo Dankwa Akufo-Addo. Mais l'annonce des résultats est reportée de quelques jours. Elle intervient le 3 janvier. Il prête serment le 7 janvier 2009.

Aux élections législatives, le National Democratic Congress emporte 114 des 230 sièges contre 107 au New Patriotic Party, 4 à des indépendants, 2 à la People's National Convention et 1 au Convention People's Party.

GRANDE-BRETAGNE

6 novembre 2008. **Élection partielle.** Alors que Gordon Brown était au plus bas dans les sondages ces derniers mois, l'effondrement financier suivi de la récession économique lui ont permis un sursaut sur la scène européenne. C'est en effet le Premier ministre britannique qui imposera au sein de l'Union européenne

son plan de sauvetage des banques en octobre 2008.

Alors que jusqu'à maintenant le Labour avait perdu les trois élections partielles – Glasgow-Est, Henley et Crewe – depuis son arrivée au 10, Downing Street, Lindsay Roy, candidat travailliste, l'emporte à Glenrothes, avec 50,9 % des voix contre 36,5 % au candidat du Scottish National Party. Gordon Brown, contrairement à la tradition, s'était impliqué dans cette élection partielle proche de sa circonscription.

ISRAËL

26 octobre 2008. **Gouvernement.** Le parti Kadima de Tzipi Livni et les travaillistes parviennent à un accord de principe pour un gouvernement ; l'obstacle restant encore l'attitude du parti Shass.

Le président Peres accorde un délai supplémentaire de deux semaines à Tzipi Livni pour former un gouvernement à la suite de la période initiale de 42 jours qui lui était assignée.

Le 26 octobre, Tzipi Livni reconnaît son incapacité à former un gouvernement, le parti religieux sépharade Shass ayant refusé les conditions posées par Tzipi Livni. En conséquence, les Israéliens vont devoir retourner aux urnes. Les élections auront lieu le 10 février.

En attendant, Tzipi Livni presse Ehoud Olmert de démissionner, ce qu'il refuse. L'attaque israélienne sur Gaza n'est certainement pas étrangère à cette situation.

JAPON

10 octobre 2008. **Peine de mort.** À l'occasion de la Journée mondiale contre la peine de mort, l'attention est portée sur l'application de la peine de mort au Japon. Depuis le début de l'année

13 personnes ont été exécutées. Suite à une mission de la Fédération internationale des droits de l'homme en juillet-août 2008, l'ONG constate que la situation s'est dégradée. Depuis 1993, 76 détenus ont été pendus et aucune révision de procès n'a eu lieu depuis 1986 et aucun condamné n'a été gracié depuis 1975. Actuellement 102 condamnés sont dans les couloirs de la mort. Une réforme judiciaire en cours, prévoyant la participation d'un jury d'assises ainsi que la présence des familles des victimes auprès du procureur dans un pays où l'opinion est favorable à 81 % à la peine de mort, pourrait aggraver la situation.

Le 27 octobre, 2 meurtriers de 70 et 55 ans sont pendus, portant à 15 le nombre d'exécutions depuis le début de l'année, un record depuis plus de 30 ans.

LUXEMBOURG

2 décembre 2008. **Révision constitutionnelle.** Le Luxembourg est bien proche de la Belgique. Opposé à l'avortement, le roi des Belges avait cessé d'exercer ses fonctions pendant quelques heures les 4 et 5 avril 1990, pour ne pas promulguer la loi.

Le grand-duc Henri de Luxembourg, 53 ans, sur le trône depuis 2000, refuse de signer « pour des raisons de conscience » le 2 décembre deux lois légalisant l'euthanasie. Les lois – un projet « relatif aux soins palliatifs, à la directive anticipée et à l'accompagnement en fin de vie » et une proposition de loi « sur l'euthanasie et l'assistance au suicide » ont été votées en première lecture le 19 février 2008 par 30 voix contre 26. Le dispositif prévu irait plus loin que la loi belge. Alors que celle-ci limite le projet « aux situations médicales sans issue », le texte luxembourgeois inclut « les personnes mineures et les personnes démentes ».

L'opposition du grand-duc pourrait conduire à une révision constitutionnelle diminuant ses pouvoirs. En effet, le 11 décembre, la Chambre des députés se prononce en première lecture sur une révision constitutionnelle par 56 voix et 1 abstention pour réviser l'article 34 de la Constitution qui sera ainsi rédigé : « Le grand-duc promulgue les lois dans les trois mois du vote de la Chambre. »

En vertu de l'article 114 de la Constitution, une révision doit être adoptée par la Chambre des députés en deux votes successifs séparés par un intervalle d'au moins trois mois et réunissant chacun au moins deux tiers des voix.

Mais pour empêcher la révision la loi du 4 février 2005 pourrait trouver application. Si 5 citoyens adressent une lettre demandant que la Constitution ne soit pas modifiée, des registres de signatures sont ouverts dans les communes. S'ils recueillent 25 000 signatures, la révision est bloquée.

NIGER

27 octobre 2008 **Esclavage.** La Cour de justice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest juge que le Niger est « responsable » dans une affaire d'esclavage d'une jeune Nigérienne à propos d'une jeune femme de 24 ans vendue à l'âge de 12 ans par un esclave touareg. L'État nigérien est jugé coupable de ne pas avoir protégé la jeune femme et devra lui verser 10 millions de francs CFA (15 000 €). Avant de se tourner vers cette instance régionale soutenue par des ONG, elle s'était adressée à la justice nigérienne, elle avait été condamnée pour « bigamie » car un principe coutumier voulait qu'elle devienne l'épouse légale de son maître après son affranchissement en 2005. Mais elle avait préféré épouser un autre homme.

Selon Antislavery, le Niger compterait 43 000 esclaves ; ce phénomène touche 18 % de la population en Mauritanie. Il y aurait 12 millions d'esclaves dans le monde.

NOUVELLE-ZÉLANDE

210 Octobre 2008. **Élections législatives.** L'opposition conservatrice dirigée par John Key, 47 ans, Parti national, nouveau venu dans la politique, banquier *self-made man*, remporte les élections législatives. C'est la fin de 9 ans de gouvernement travailliste dirigé par Helen Clark. Celle-ci quitte la direction du parti après avoir été 15 ans à sa tête.

Le Parti national recueille 45,5 % des voix et 59 sièges sur 122. Il devrait avoir le soutien du parti de droite ACT New Zealand (3,7 %), qui a 5 élus, et du parti Avenir Uni, qui avec 0,9 % en a un. Avec 33,8 % et 43 élus le Parti travailliste subit une défaite importante. Le Parti vert avec 6,4 % a 8 élus, New Zealand First avec 4,2 % n'en a aucun tandis que le Parti maori (2,2 %) en a 5, les progressistes de Jim Anderton (0,9 %) 1.

La participation a été de 78,7 %.

Depuis 1996 la Nouvelle-Zélande applique un système complexe de représentation proportionnelle.

La nouvelle équipe fait preuve d'ouverture en offrant au Parti maori deux portefeuilles ministériels hors cabinet. Jusque-là, le Parti maori était l'allié traditionnel des travaillistes.

John Key forme son cabinet le 17 novembre avec Murray McCully aux Affaires étrangères. Il devient Premier ministre le 19 novembre.

ROUMANIE

28 novembre 2008. **Élections législatives.** Le Parlement bicaméral roumain

est renouvelé tous les 4 ans. Le Sénat compte 143 membres et la Chambre des députés 3 465 députés, les minorités nationales disposant d'un certain nombre de sièges réservés (Roms, Allemands de Roumanie, Juifs, Slovaques et Tchèques, Bulgares, Arméniens, Tatars turco-musulmans, Macédoniens, Serbes, Italiens, Turcs, Ukrainiens, Russes lipovènes, Croates, Grecs, Albanais, Polonais et Ruthènes).

L'élection a lieu au scrutin mixte pour la première fois en lieu et place de la représentation proportionnelle intégrale. Tout candidat individuel ayant obtenu plus de 50 % des suffrages est élu. Les voix des candidats non élus sont ensuite additionnées au niveau national au profit des partis. Un député doit recueillir au moins 70 000 voix et un sénateur 160 000 pour être élu.

Le scrutin s'est déroulé dans 41 circonscriptions.

2 960 candidats étaient en lice : 2 065 pour la Chambre des députés et 895 pour le Sénat.

Les élections sont marquées par un affrontement entre le parti social-démocrate (gauche) et la droite libérale du président Traian Basescu, les libéraux du Premier ministre Calin Popescu-Tariceanu pouvant arbitrer. Le PSD dirigé par Mircea Geoana, allié du Parti conservateur (PC) arrive légèrement en tête avec 33,09 % des suffrages chez les députés et 34,16 % chez les sénateurs devant le parti présidentiel, le Parti démocrate-libéral (32,36 % et 33,57 %). Le Parti national libéral du Premier ministre Calin Popescu-Tariceanu, 56 ans, au pouvoir depuis le 29 décembre 2004, arrive en troisième position avec 18,57 % et 18,74 %. Mais il est l'arbitre de la situation. L'union démocratique des Hongrois de Roumanie se situe au 4^e rang avec 6,17 % et 6,39 %.

Concernant l'attribution des sièges, le PSD, en dépit de son avance en voix, recueille moins de sièges dans les deux assemblées que le PD-L. Le premier emporte 114 sièges de députés et 49 de sénateurs contre respectivement 115 et 51 pour le PD-L, 65 et 28 pour le PNL, et 22 et 9 pour l'UDMR.

L'ancien Premier ministre social-démocrate du 28 décembre 2000 au 21 décembre 2004, Adrian Nastase, qui avait dû abandonner ses fonctions de président du PSD et de la Chambre des députés sous les accusations lourdes de corruption, était à nouveau candidat. La corruption semble d'ailleurs bien oubliée dans le débat électoral.

L'abstention a été record avec seulement 39,26 % de votants, le taux le plus faible depuis la chute du régime communiste en 1989.

Le 10 décembre, le président Basescu propose l'économiste libéral-démocrate Theodor Stolojan, 65 ans, au poste de Premier ministre, fonction qu'il avait déjà exercée de 1991 à 1992. Le 14 décembre, les deux partis arrivés en tête, le PSD et le PD-L signent un accord intitulé « Partenariat pour la Roumanie » afin de réaliser une coalition gouvernementale. Le lendemain, le candidat pressenti se retire au motif qu'il n'avait pas obtenu de garanties suffisantes des partis de la coalition de centre gauche pour mener à bien sa tâche. Le président propose Emil Boc, 42 ans, président du Parti démocrate-libéral. Celui-ci forme son cabinet PD-L et PSD, le 18 décembre. Le PD-L détient l'Économie, les Finances, les Transports, la Défense, le Développement régional, la Culture, les Communications et la Jeunesse et les Sports, son partenaire obtenant les ministères du Travail, de l'Éducation, de la Recherche et de l'Innovation, de l'Administration et de l'Intérieur (Gabriel Oprea) et les Affaires

étrangères (Cristian Diaconescu). Le ministère de la Justice est confié à un indépendant. Le PSD obtient le poste de vice-Premier ministre pour Dan Nica et celui de président du Sénat pour Mircea Geoana, président du parti. Le 22 décembre, le cabinet est approuvé par le Parlement par 324 voix contre 115.

RUSSIE

1^{er} octobre 2008. **Réhabilitation.** Réhabilitera-t-on Louis XVI en France ? La Cour suprême de Russie réhabilite Nicolas II, dernier tsar de Russie du 1^{er} novembre 1894 au 15 mars 1917, et sa famille en tant que victimes de la répression bolchevik, suite à une plainte déposée en 2005 par l'avocat de la grande-duchesse Maria Vladimirovna qui affirme être l'héritière du dernier tsar. Nicolas II, son épouse et leurs cinq enfants avaient été exécutés le 17 juillet 1918 par la Tcheka à Iekaterinenbourg. Le présidium de la Cour suprême a « reconnu l'exécution comme étant infondée et a décidé de réhabiliter Nikolaïev Alexandrovitch Romanov, Alexandra Fiodorovna Romanova, Olga Nikolaïevna Romanova, Tatiana Nikolaïevna Romanova, Maria Nikolaïevna Romanova, Anastasia Nikolaïevna Romanova et Alexei Nikolaïevitch Romanov ». Cette décision réforme l'arrêt rendu par un jury de la Cour suprême le 8 novembre 2007 qui considérait que la famille impériale ne remplissait pas les conditions pour une réhabilitation.

SÉNÉGAL

13 octobre et 9 novembre 2008. **Révision constitutionnelle.** L'Assemblée nationale dans laquelle le Parti démocratique sénégalais du président Wade dispose d'une majorité écrasante depuis les élections

législatives de 2007, boycottées par l'opposition, se soumet à la volonté du chef de l'État. Le 9 novembre par 111 voix contre 22, les députés adoptent une résolution « mettant fin » aux fonctions de Macky Sall, président de l'Assemblée nationale, chef du gouvernement de 2004 à 2007. Déjà le 13 octobre, le Parlement avait adopté une loi constitutionnelle d'inspiration présidentielle réduisant le mandat du président de l'Assemblée de cinq à un an et s'appliquant au mandat en cours.

212 Le conflit entre le président Abdoulaye Wade, 82 ans, et le président de l'Assemblée nationale a commencé lorsque celui-ci a avalisé la décision de la commission des finances d'auditionner Karim Wade, fils du président, afin de l'interroger sur la gestion de l'agence chargée des grands chantiers de Dakar, ce qui a suscité la colère du chef de l'État.

Cela s'inscrit dans une rivalité entre Macky Sall et Karim Wade pour la succession à la tête de l'État. Macky Sall a démissionné du PDS et de ses mandats de député et de maire.

SLOVÉNIE

11 novembre 2008. **Gouvernement.** Le 3 novembre, le président Danilo Turk demande au leader du Parti social-démocrate (sd), Borut Pahor, 45 ans, de former un gouvernement de coalition. Le sd a remporté 29 des 90 sièges. Le 7 novembre, le Parlement accepte par 59 voix contre 24. Le 11 novembre la formation du cabinet est annoncée avec Samuel Zbogar aux Affaires étrangères et Katarina Kresal à l'Intérieur. Le programme est approuvé le 21 novembre par 56 voix contre 30.

Borut Pahor succède à Janez Jansa, 50 ans, Parti démocrate slovène (sds), au pouvoir depuis le 9 novembre 2004.

SUISSE

10 et 12 novembre et 10 décembre 2008. **Conseil fédéral.** Le chef du département de la Défense, attaqué par son propre parti, l'Union démocratique du centre (UDC, droite populiste), Samuel Schmid, 61 ans, démissionne invoquant officiellement des raisons de santé. Membre de l'aile modérée de l'UDC, il s'est rallié à la scission d'une partie de la section bernoise en juin 2008. Le 10 décembre Üli Maurer, ancien président de l'UDC, Zurichois, 58 ans, membre de l'aile dure, est élu de justesse au conseil fédéral. Il obtient 122 voix au troisième tour contre 121 à Hansjörg Walter. Il prend le portefeuille de la Défense qui était détenu par Samuel Schmid.

Hans-Rudolf Merz, 66 ans, radical, est élu président pour 2009 par 185 voix sur 209 et Doris Leuthard vice-présidente par 173 voix sur 198. Il succédera le 1^{er} janvier au radical Pascal Couchepin, 66 ans.

TCHÈQUE (RÉPUBLIQUE)

17-18 octobre 2008. **Élections régionales et sénatoriales.** À la veille de présumer l'Union européenne, la République tchèque est fragilisée politiquement. La coalition gouvernementale enregistre un grave échec aux élections régionales et sénatoriales. Le principal parti de la coalition, le Parti démocratique civique (ODS, droite) du Premier ministre Mirek Topolánek, avec 23,5 %, qui dirigeait l'ensemble des 13 régions, est devancé partout par le Parti social-démocrate qui obtient 36 %. Le Parti communiste reste la troisième force du pays avec 15 % des voix.

Un seul candidat est élu au premier tour des élections sénatoriales.

À la suite du second tour, le Parti

social-démocrate a obtenu 23 des 27 sièges contre 3 au Parti démocratique civique et 1 au Parti communiste de Bohême et Moravie.

Malgré la déroute de son parti aux élections régionales et sénatoriales, le Premier ministre refuse de démissionner. Les sociaux-démocrates demandent des élections anticipées et la création d'un gouvernement d'union nationale pour la présidence de l'Union européenne par la République tchèque.

Le 22 octobre, le Parlement rejette une motion de défiance contre le gouvernement de Mirek Topolánek. Il y a eu 96 voix pour, 97 contre, 3 abstentions et 4 membres absents. Il fallait 101 voix.

Le Premier ministre Mirek Topolánek est réélu le 7 décembre à la tête du parti libéral ODS contre Pavel Bém, maire de Prague, proche du président Václav Klaus, père fondateur et chef de cette formation de 1991 à 2002. Ce dernier a annoncé qu'il quittait la présidence d'honneur de l'ODS en raison de ses désaccords avec le Premier ministre et par opposition à la ratification du traité de Lisbonne.

UNION EUROPÉENNE

Octobre-décembre 2008. **Traité de Lisbonne.** Au 1^{er} octobre, le traité a été ratifié par 24 pays. Il manquait encore la Suède dont l'approbation est donnée par le Riksdag le 21 novembre par 243 voix contre 39 et 13 abstentions, 54 députés étant absents (5 des 7 partis étaient favorables), la République tchèque et surtout l'Irlande. Le premier ministre irlandais Brian Cowen est à Paris le

1^{er} octobre pour préparer le sommet des 15-16 octobre. L'idée la plus commune est de faire revoter les irlandais sur un traité aménagé. Mais alors, tous les autres États ne devraient-ils pas se lancer dans une nouvelle procédure de ratification ?

L'Irlande négocie le maintien d'un commissaire irlandais comme contrepartie de son adhésion.

Elle semble prête à organiser un nouveau référendum. En contrepartie, le Conseil européen lui accorde certaines garanties et renonce à réduire la taille de la Commission.

1^{er}-2 et 4-5 décembre 2008. **Partis politiques.** Les 1^{er} et 2 décembre se tient le congrès du Parti socialiste européen à Madrid tandis que celui du Parti démocrate européen a lieu les 4 et 5 décembre à Bruxelles.

Le PDE a été créé en 2004 sous la présidence d'honneur de Romano Prodi. Le Parti démocrate italien en est membre.

10 partis politiques européens sont reconnus : Parti populaire européen (dont l'UMP), Parti socialiste européen (dont le PS), Parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs (dont l'Avenir démocrate de Jean-Marie Cavada), Parti démocrate européen (dont le Modem), Alliance pour l'Europe des Nations, Parti vert européen (dont les Verts), Alliance libre européenne (dont plusieurs partis régionalistes de France), Parti de la gauche européenne (dont le PCF), Alliance des démocrates indépendants en Europe (dont le MPF de Philippe de Villiers) et Alliance pour une Europe des démocraties (dont Debout la République de Nicolas Dupont-Aignan).